Marg.t Goquet

le vingt douzieme 8bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été baptisée marie Margte née hier au soir du legitime mariage de pierre goquet et dans sa cinquieme et de marie delage de cette paroisse le parain a été jean Bapte Rivet et la marraine marguerite Rivet femme de julien goquet qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre

P. Vrimont ptre

Judith forest

le vingt troisieme 8bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été baptisée marie judith née hier après midy du legitime mariage de simon forest et de Rosalie Richard de cette paroisse le parain a été Charle Chagnon et la marraine isabelle forest qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre

P. Vrimont ptre

François forest

le vingt quatrieme 8bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisse le corps de francois forest décédé avant hier agé de soixante dix sept ans muni des sacrements de l'eglise presents a l'inhumation Charle jean Baptiste et simon forest ses enfants claude pannetier et autres qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre

P. Vrimont ptre

Dept Lapierre

le vingt huitieme 8bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisse le corps de J. Baptiste marsan dit lapierre décédé hier agé de vingt et un an ou environ muni des sacrements de l'eglise presents a l'inhumation pierre et Roussaint lapierres claude pannetier et autres qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre

P. Vrimont ptre

9bre

Anne Courtemanche

le quatrieme jour du mois de 9bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisse le corps de marie anne fricau veuve femme de pierre Courtemanche décédée avant hier agée de soixante six ans munie des sacrements de l'eglise presents a l'inhumation Charle gagnon pierre amalle Courtemanche et autres qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre

P. Vrimont ptre

Anne Mabonet

le cinquieme jour de 9bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été inhumé le corps de marie anne mabonet douze ans agée de quatre mois fille d'antoine mabonet et de marie anne Lelande presents a l'inhumation claude pannetier et Clement Bilon qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre

P. Vrimont ptre

Marie Anne Courtemanche

le sept novembre mil sept cent soixante dix sept a été baptisée par nous prêtre soussigné marie anne marie Courtemanche legitime de pierre courtemanche et de therese Blanc journeyeur le parain a été baptisé pierre courtemanche et la marraine marie anne Courtemanche qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre

P. Vrimont ptre

Louis dalpeque

le dixieme jour de 9bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné après la publication de trois bans de mariage faite aux prones de grande messe de cette paroisse par trois dimanches consecutifs entre françois regno fils de nicolas regno et angelique laporte son pere et mere de la paroisse st sulpice d'une part et marie josette d'alpeque fille de feu Louis dalpeque et de marie perrault ses pere et mere de cette paroisse d'autre part sans qu'il soit survenu aucun empêchement canonique et vu le mariage par le certificat de messire germain curé de la Ste paroisse de st sulpice par lequel il nous apparoit qu'il ne s'est trouvé aucune opposition a la publication qui a été faite des dits bans de mariage dans sa paroisse, ils sont tous les deux de cette paroisse avons recu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la benediction nuptiale en la forme et ceremonies prescrites par notre mere sainte eglise catholique et romaine en presence des nommés nicolas regno pere de l'epoux de Mre laurent son cousin temoin de son côté et nicolas de l'epouse de jean gautier son oncle pere de jos. gautier son parain et joseph gautier son oncle et plusieurs autres qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis

Josephmar Solet marie Torrence

P. Vrimont ptre

anonime de pierre amalle Courtemanche

le onzieme 9bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisse le corps d'un enfant anonime de pierre amalle courtemanche décédé avant quatre heures après avoir été ondoyé presents a l'inhumation claude pannetier et autres qui n'ont sçu signer

P. Vrimont ptre

joseph gaulet

le dix septieme 9bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été baptisé joseph né hier de legitime mariage de dominique gaulet et de marie amalle, pelletier de cette paroisse le parain a été joseph debussonne qui a declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre et la marraine marie marguerite pelletier qui a signé avec nous minargt pelletier

P. Vrimont ptre

Mr magte Beaudouin

le dix neuvieme jour de 9bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été baptisée sous condition marie madelaine née aujourd'hui après midy de legitime mariage de joseph Beaudouin et de madelaine perrault du grand esprit le parain a été basile perrault et la marraine madelaine gautier femme de nicolas Rivet qui ont declaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordre

P. Vrimont ptre

Mr charlotte Ties

le vingtieme 9bre mil sept cent soixante dix sept par devant nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetiere de cette paroisse le corps de marie charlotte ties décédée hier agée de deux mois environ fille de francois ties et de marie jud. ties thoüin presents a l'inhumation claude pannetier et autres qui ont sçu signer

P. Vrimont ptre